

## ●Alain Glasberg



●Adjoint à la mairie de Rochefort-du-Gard

### Sébastien Giorgis

Merci M. Metton. Si Alain Glasberg veut bien nous rejoindre. Alain Glasberg a accepté, au débotté, de témoigner à la place de l'exemple montpelliérain dont on parlait tout à l'heure. Il est élu, adjoint à l'urbanisme, de la commune de Rochefort-du-Gard et participe à la communauté d'agglomération du Grand Avignon. J'aimerais te solliciter sur les questions dont on parlé cette après midi et sur la façon dont l'édile, qui a été pointé plusieurs fois dans les échanges, d'une communauté d'agglomération, c'est à dire d'un territoire qui cherche à être à l'échelle des processus que l'on a évoqué ce matin et cette après midi, joue son rôle et surtout que peut-il faire ?

### ●Alain Glasberg

Puisqu'il fallait un élu fusible, je serai celui là. Je ne suis pas adjoint à l'urbanisme, donc je ne suis pas formé aux questions de l'urbanisme. Néanmoins, je pourrai vous parler longuement des villes nouvelles, des vraies villes nouvelles, celles qu'a mis en place la loi 70-1297 sur la gestion municipale et les libertés communales. Il y en avait 7 en France : 5 dans la région parisienne, 2 hors région parisienne. Je pourrais vous dire aussi que certaines ont été menées à la campagne, directement, je pense à la ville de Vaudreuil qui est une réussite extraordinaire, qui a été faite par des urbanistes qui eux avaient fait des études. À part ça je n'ai pas fait d'études d'urbanisme.

Au delà de ça donc, je suis élu d'une commune qui est à 10 kilomètres du centre d'Avignon, qui est dans le département du Gard. C'est une commune de 6 500 habitants qui s'appelle Rochefort-du-Gard, dont je suis le premier adjoint aux Finances, à l'Économie, et au Développement durable. Axes antinomiques me diront certains, et bien moi je dis que non.

Rochefort-du-Gard, 6 500 habitants. Il y a 15 ans de cela, c'était 3 000 habitants. C'est une commune qui a typiquement reçu les flux de la population avignonnaise le jour où on a construit le pont de l'Europe, qui a permis la conquête de l'ouest par les promoteurs immobiliers. Ce flux a principalement touché les agriculteurs de cette commune qui ont vendu du terrain et qui continuent à en vendre d'ailleurs, avec une plan d'occupation des sols d'à peu près 70 % de la surface de la commune qui est constructible, hors les forêts et bois.

Alors effectivement, je veux bien parler de cette relation de conseiller communautaire à la COGA, qui est la communauté d'agglomérations du grand Avignon qui regroupe, à l'heure actuelle, 12 communes. Il se trouve que sur la partie rhodanienne du département du Gard, ce qui signifie dans la région du Languedoc-Roussillon, dans une communauté d'agglomérations qui comprend des communes du Vaucluse - de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - et d'une partie d'une autre région, ce qui ne facilite pas toujours les choses.

Lorsque Sébastien m'a posé la question : quelle est la relation au commerce en tant qu'élu dans le cadre de la COGA ? Je me suis tout d'abord posé la question de la relation du commerce dans la commune. Après réflexion, je me suis senti otage des commerçants parce que si on ne répond pas à leurs demandes - des barrières par ici, l'aménagement d'une place de parking par là - ils vous font du chantage en disant : « Écoutez, moi je suis désolé, il vous reste deux épiceries, deux boulangeries, alors si vous nous embêtez, on s'en va ». Nous avons par exemple un bureau de tabac qui nous a demandé de remettre en place des buttes, parce qu'avec ce qui se passe en ce moment, l'augmentation du prix des cigarettes... J'ai proposé d'y installer un fossé devant, avec de l'huile bouillante pour éviter les prochaines attaques...

Je plaisante mais on est dans ce type de relations avec le commerce dit de proximité. Je n'ai pas d'autres relations que celles là. Peut-être, au début de mon mandat - je suis élu depuis trois ans, c'est long - ai-je essayé de réunir ces quelques commerçants, restés sur cette commune, dans ce petit village très charmant, avec une urbanisation bien étalée dans la plaine, qui baigne pour partie sur des zones inondables, construit par des architectes et des urbanistes. Bref, j'ai essayé de réunir ces commerçants qui étaient dans la commune en leur disant : peut-on essayer de faire quelque chose ensemble ? Que peut-on faire ? Ces commerçants n'étaient pas organisés, parce que le boulanger d'en haut n'était pas d'accord avec celui d'en bas, pour des raisons sombres et inexplicables. Et puis est arrivée l'idée d'un petit marché hebdomadaire, autant vous dire que ce n'était pas une idée des commerçants. Vous savez ce petit marché avec trois commerçants : le marchand de saucisson, le marchand d'huîtres et le marchand de légumes, qui va vendre

des légumes que vous trouverez meilleurs au supermarché que ceux qu'il vend.

Dans la commune je n'ai que des consommateurs, je n'ai pas de citoyens. Depuis deux jours, on a sans arrêt des demandes de ces consommateurs citoyens, qui veulent qu'on leur débouche les égouts, qu'on leur enlève les trois feuilles qu'il y a sur le dessus parce qu'ils ne peuvent pas sortir eux les enlever, des fois qu'ils se mouillent les pieds.

Donc lorsqu'on a créé ce marché, il ya eu une levée de boucliers des commerçants qui ont dit : « Mais attendez là, vous n'allez pas faire venir un marchand de pain, il y a deux boulangeries déjà. » Le marchand qui voulait vendre du pain sur le marché vendait du pain biologique, pour se différencier. Le marchand de légumes vendait des légumes « bios ». On vous demande là, *grosso modo*, d'être l'arbitre, pour faire en sorte que les quatre commerçants résidents conservent le monopole. C'est le type d'intervention que l'on peut effectuer dans le village. Il faut quand même les tenir ces quatre commerçants, c'est important. C'est tellement important que sur les 6 500 habitants de Rochefort-du-Gard, 70 % de cette population va travailler sur Avignon, et par conséquent vont faire les courses ailleurs que dans le village, pour la plupart. Ils sont en voiture, il n'y a pas de transports en commun directs, et ça fait partie d'ailleurs des choses dont nous allons parler : la communauté d'agglomérations d'Avignon.

Nous travaillons depuis un an, sur une démarche volontaire de l'équipe municipale, de rentrer sur cette communauté d'agglomérations d'Avignon. Nous sommes une commune pauvre, très pauvre, endettée, presque en faillite. Je me souviendrai toujours de la première assemblée de la COGA où nous sommes arrivés : « Ah ! tiens, voilà les pauvres qui arrivent ». Parce que sur la communauté d'agglomérations d'Avignon, il y a toute la partie nord du Grand Avignon, avec le grand centre commercial d'Auchan au Pontet, il y a Sorgues qui est un gros producteur de taxe professionnelle, et nous, nous arrivions avec une taxe professionnelle plutôt ridicule, je dois l'avouer. Nous sommes pressentis comme les gens qui viennent « piquer dans la caisse », soyons clair. Mais on a essayé de travailler sur un certain nombre de choses, notamment dans une commission qui est la commission de l'aménagement du territoire et également celle du développement économique. On se pose la question de savoir comment développer les centres ? C'est à dire comment créer un équilibre entre ces mastodontes qui se trouvent au nord et au sud d'Avignon, sans omettre une partie aussi importante sur le Gard rhodanien - la zone d'implantation commerciale sur la commune des Angles - en terme de développement d'hypermarchés ?

On a fait un petit sondage, notamment auprès des jeunes, puisqu'on a une population très jeune dans la commune, pour comprendre le problème du déplacement et discuter de ce sujet. Comment pouvait-on envisager les choses, sachant que la COGA ne veut pas entendre parler du prolongement de lignes de transports en commun sur notre commune ? En même temps, nous avons des grandes discussions sur le plan de déplacement urbain, pour réduire l'émission des gaz à effet de serre, pour limiter l'utilisation du transport personnel, ces voitures qui viennent sur Avignon. Je n'ai toujours pas compris le double discours là dessus.

Au niveau des populations adolescentes, quand on pose les questions pour savoir : est ce que vous êtes satisfait des activités dans la commune ? Et s'il y avait un bus ? S'il y avait un bus, ce serait formidable, parce qu'ils pourraient se rendre à Auchan, au multiplex de Cap Sud par exemple, ou encore pour se rendre aux futurs multiplexes sur le nord d'Avignon, un projet décidé et signé. C'est à dire que le souhait actuel des populations adolescentes est d'aller vers ces zones commerciales, vers ces lieux de vie, ces lieux d'échanges, ces lieux « sociaux ». Certes notre petit village il est charmant, il y a quelques activités, mais ce n'est pas la panacée pour les jeunes, il y a de temps en temps un vide-greniers, il y a les marchés mais la demande est forte au niveau social, au niveau de la consommation et du loisir. Ces demandes se tournent forcément vers les centres pour être comblées. Et c'est bien à cela que nous sommes confrontés. Alors réflexion ou pas au niveau de la communauté d'agglomérations, je peux vous dire qu'en un an, on a pas du tout évoqué le problème.

On commence à parler de SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Depuis ce matin, j'attendais d'entendre ce terme. Nous avons beaucoup parlé d'urbain et d'urbanité mais je n'ai entendu qu'une fois le mot d'urbanisme commercial. Peut être en parlera-t-on demain ? Alors, attendons ! Par contre, dans les quelques évocations que l'on peut avoir du travail sur le SCOT, d'une part, et en matière de réflexion d'aménagement sur la zone du bassin de vie du Grand Avignon, d'autre part, on commence à évoquer une notion d'équilibre commercial. Mais cette notion je la sens très fortement au travers des actions et discours des centres commerciaux, pas au travers de ce qui est fait par le commerce dit de proximité. Je ne sais s'il y a une médication pour maintenir le commerce de proximité mais je suis un peu pessimiste en la matière. Il n'y a pas un technicien de la communauté d'agglomérations du Grand Avignon, qui ait évoqué ces questions là. Quand je dis pas un technicien, c'est à dire une personne qui soit au moins le promoteur de ce type de réflexion vers les élus.

## **Sébastien Giorgis**

Monsieur l'adjoint aux Finances, si vous aviez eu beaucoup de taxe professionnelle, est ce que vous auriez été volontaire pour entrer dans la COGA ?

● **Alain Glasberg**

En ce qui nous concerne, oui, sans aucun problème. C'était une véritable volonté politique qui était affirmée. Que nous soyons une commune avec un fort potentiel financier ou pas, nous l'aurions fait de toute façon.

Il est vrai que notre voisin, la commune des Angles, qui possède un centre commercial n'avait pas cette volonté. Elle y est rentrée par pression et obligation du Préfet. Elle y est rentrée en disant : « Je suis désolé, moi j'ai de l'argent et je ne vois pas pourquoi je devrais amener mon argent pour le mettre dans cette communauté, pour, en plus, en redonner à notre voisin qui n'en a pas ». Cette communauté d'agglomérations ne fonctionne réellement que depuis deux ans, même si elle a trois quatre ans d'existence. On est dans une agglomération de communes mais la notion communautaire n'existe pas, elle n'est pas présente dans ce qui peut être la réflexion globale, et sur aucun des sujets. C'est déjà en soi un supermarché, dans lequel tout le monde vient se servir : mon bout de tuyau pour l'eau et l'assainissement, mon problème d'ordures ménagères, ma zone d'activités communautaires, etc. Dans les compétences de la communauté d'agglomérations d'Avignon, il y a les zones d'activité à caractère communautaire et puis il y a celles qui ne le sont pas. Certains élus se demandent pourquoi leur commune ne dispose d'aucune zone d'activité communautaire. La seule activité que nous ayons à Rochefort-du-Gard, c'est une activité de vignoble, du très bon vin d'ailleurs, il s'agit de la coopérative du Castelas - je vous la recommande - et il y a des communes qui ont des zones d'activité tout aussi importantes. La commune de Vedène par exemple, qui est à côté de Sorgues et du Pontet, a des zones d'activité non reconnues comme communautaires. C'est un des grands débats : qu'est ce qui doit être communautaire et qu'est ce qui ne doit pas l'être ? Ces décisions s'établissent dans un rapport de force entre la ville d'Avignon et ses copains d'à côté.

Pour en venir à la taxe professionnelle, aujourd'hui, on est sous le régime de la TPU, la taxe professionnelle unifiée, qui, à terme, dans les neuf ans à venir, sera la même pour l'ensemble des communes. Nous étions partis d'une taxe professionnelle, très basse d'ailleurs, en accord avec nos ressources très faibles. Nous allons l'augmenter pour nous « mettre à niveau ». Il reste effectivement l'impôt le plus rentable, même s'il en existe un autre qui est assez fabuleux, la taxe sur les ordures ménagères, qui est une aberration.

**Sébastien Giorgis**

Une question ?

● **Inconnu**

Sorgues ne fait pas partie de la communauté d'agglomérations...

● **Alain Glasberg**

Non, bien sûr. Mais je dis que l'activité de Sorgues est aussi importante que celle du Pontet.

**Inconnu**

Je trouve que vous êtes extraordinaire, vous êtes très bon, parce que vous prenez beaucoup de choses sur vous et si tous les élus avaient ce discours, ça serait vraiment formidable, parce que vous n'avez pas la langue de bois.

● **Alain Glasberg**

Je ne vous dis pas d'ailleurs que ça ne me retombe pas dessus.

● **Question de la salle**

Vous disiez, à propos de la COGA, que vous aviez un problème avec les transports urbains de la COGA. Vous pensiez que justement c'était une des raisons essentielles de ce groupement de communes, pour essayer de diminuer la circulation en ville et donc d'avoir les transports en commun de la commune d'Avignon.

Vous avez un lourd passé à traîner, parce qu'un Intermarché qui a essayé de s'implanter, au niveau de la nationale. Cet Intermarché n'a jamais marché et pourtant il avait été installé bien avant le Leclerc des Angles. Pouvez-vous nous donner quelques explications là dessus ?

Également, est ce que la nouvelle implantation du collège ne donne pas un ballon d'oxygène au niveau du commerce de ce village ? Parce que je suppose que le collège n'accueille pas que les élèves de Rochefort mais aussi ceux des petits villages des alentours et donc, est ce que ce n'est pas un nombre de consommateurs plus important qui vient dans le village ?

● **Alain Glasberg**

Je vais commencer le « ballon d'air » que représente le collège et je dirais que c'est plutôt un ballon

d'hydrocarbures qui est arrivé avec l'ouverture du collège. Il n'y a pas, ou très peu, de transports, sauf le transport départemental qui fait un peu le tour de toutes les communes avoisinantes. C'est surtout du déplacement individuel, en voitures, qui « débarque » sur le collège, sur des voiries non adaptées soit dit en passant. Un choix qui a été fait par le maire précédent, qui n'a mené aucune réflexion urbanistique sur l'implantation de ce collège.

Alors le ballon d'air, en terme économique ou de vie, je vous dirais non. Le collège est un petit peu à l'extérieur, il n'est pas très loin du centre du village, mais les élèves restent autour du collège, ils n'ont pas de lieux à investir dans le village. Il y a un bistrot mais ils n'y sont pas. J'ai été étonné, je pensais qu'avec l'arrivée du collège irriguerait le cœur du village et à partir de ce moment-là, il pouvait se passer quelque chose, qu'on aurait même ces sandwicheries mais on ne les a pas. Et puis il existe un rythme du collège, on arrive puis on repart chez soi, il ya très peu de correspondance avec la vie de la commune.

Pour revenir à ce supermarché auquel vous faisiez référence, qui était installé sur une ZAC privée et bien, aujourd'hui le supermarché a fermé ses portes, c'est devenu un garage Jaguar. Je ne sais pas s'ils ont des clients sur la commune mais en tout cas ils ont implantés un garage Jaguar à cet endroit. Il se trouve que lorsque le promoteur de ce supermarché est venu, c'était en accointance avec le promoteur de la ZAC. C'est le même qui a créé l'autre supermarché aux Angles. En fait il a fait une opération immobilière Il savait très bien qu'il devrait fermer le premier tout en se disant : ce lieu, j'en ferai un investissement foncier. Ça n'a pas vraiment réussi, il s'est un peu planté.

Vous aviez une autre question je crois non ? Un autre point sur les transports ? Il est clair qu'il y a d'abord un problème d'organisation. La COGA a récupéré un syndicat intercommunal des transports, qui s'appelait le SITURA, qui n'était pas géré par la communauté d'agglomérations. Le plan de déplacement urbain est en cours. Il faut savoir que ce plan de déplacement urbain avait été réalisé pour la ville d'Avignon, et qu'il est toujours pensé et réfléchi pour la ville d'Avignon. Ce qui fait que les élus des communes périphériques sont sans arrêt obligés de revenir en disant : « attendez, on veut bien que vous pensiez là à un déplacement de ce point à celui là. Mais dans l'étude, mettez au moins les éléments qui vous permettent de réfléchir, sur les déplacements transversaux notamment ». Mais c'est une lutte quotidienne. La présidente et maire d'Avignon nous appelle « les petits élus », car nous sommes les petits élus vis à vis de la COGA, il est difficile de faire valoir que la réflexion doit se mener de façon communautaire et qu'il ne s'agit pas que cette réflexion soit imposée par Avignon à l'ensemble des élus. C'est la problématique. On parlait de ces communautés de communes ou en tous les cas de communautés d'agglomérations, j'ai appris, en lisant le journal la semaine dernière, que la même problématique avait surgi à Nîmes. Les petits élus, les petites communes se retrouvent dans les mêmes difficultés d'échange, de compréhension et de discussion avec la ville phare. Dans 5 ans, peut-être y arriverons nous ?